J'attirerai seulement l'attention sur le cas n° 1, qui présente deux articulations, ce qui me paraît être nouveau.

Je n'ai pu obtenir de renseignements précis sur les conditions de la capture des Crabes dont proviennent ces pinces. Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'ils ont été certainement pris dans la baie de la Hougue (1). Le n° 1 provient d'un *Carcinus mænas* (Penn.), les deux autres de *Portunus puber* (L.).

REMARQUES SUR LES ARAIGNÉES DU GENRE *CEBRENNUS* SUIVIES DE LA DESCRIPTION DE DEUX ESPÈCES NOUVELLES.

PAR

LOUIS FAGE,
Assistant au Muséum national d'histoire naturelle

Un entomologiste distingué des îles d'Hyères, M. H. Powell, en me communiquant récemment quelques Arachnides recueillis par lui dans le sud marocain, m'avait signalé tout particulièrement une espèce qu'il avait capturée la nuit, sur le versant nord du Zergoun, en train de dévorer les chenilles du *Crocallis Boisduvalaria* Lucas. En bon lépidoptérologiste, M. Powell désirait connaître cet ennemi imprévu d'un Papillon qui l'intéressait. L'espèce en question était un Clubionide nouveau du genre *Cebrennus*, dont on trouvera plus loin la description sous le nom de *Cebrennus Powelli* sp. nov.

Le genre *Cebrennus* forme, avec le genre *Cerbalus*, dans la série des *Sparasseæ*, un petit groupe à part, que caractérisent nettement leur céphalothorax fortement convexe, leurs yeux postérieurs petits, largement séparés, et disposés en ligne récurvée. Le genre *Cerbalus* a des représentants à la fois en Egypte, dans le sud Tunisien, dans le sud Algérien (*Cerb. beluinus* (Karsch.), au Maroc (*Cerb. nigriventris* E. S.) et aux îles Canaries (*Cerb. Verneaui* E. S.).

(1) Le n° 1 a été pris dans un « casier » à Homards près de la balise du Creux ; les n°s 2 et 3 à la pêche à pied, le n° 2 à l'île de Tatihou, le n° 3 à l'île Saint-Marcouf du large. Les trois exemplaires ont été pêchés en été (*Note ajoutée à l'impression*).

Le genre *Cebrennus*, plus nombreux en espèces, a sensiblement la même distribution géographique ; on le trouve depuis la Palestine jusqu'à Mogador. Un coup d'œil sur les espèces qui

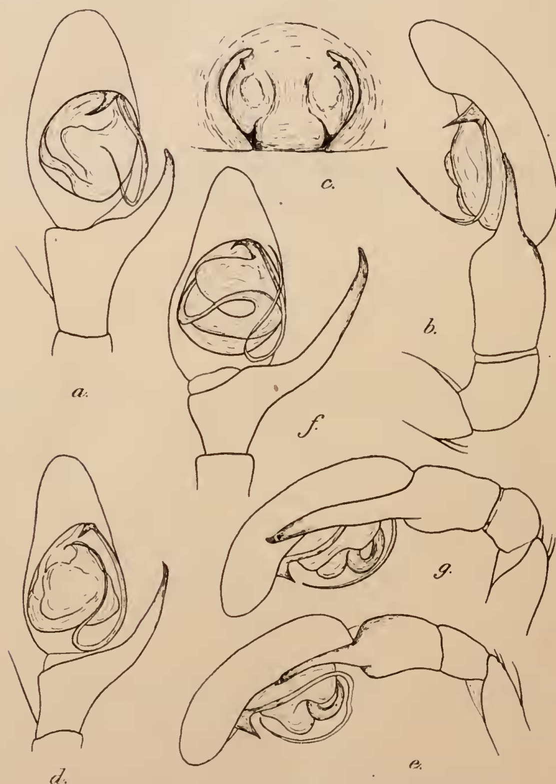


Fig. 1. — Organes copulateurs des *Cebrennus* du premier groupe × 11. *a, b, c* : *Cebrennus castaneitarsis* E. S. : *d, e* : *Cebrennus æthiopicus* E. S. ; *f, g* : *Cebrennus Wagæ* E. S.

le composent m'a permis de constater que celles-ci pouvaient être classées en deux groupes, d'après la structure de leurs organes copulateurs.

Dans un premier groupe (fig. 1) dont font partie les *Cebrennus*

castaneitarsis E. S., *æthiopicus* E. S. et *Wagæ* E. S., le tibia de la patte-mâchoire du mâle possède une apophyse externe, grêle, au moins aussi longue que l'article, dirigée en avant parallèlement au tarse, et terminée en pointe aiguë. De la base du bulbe se détache un tube séminifère, qui, après avoir décrit du côté interne une S irrégulière, émet brusquement une courte pointe antérieure, verticale, bien visible de profil, et se con-

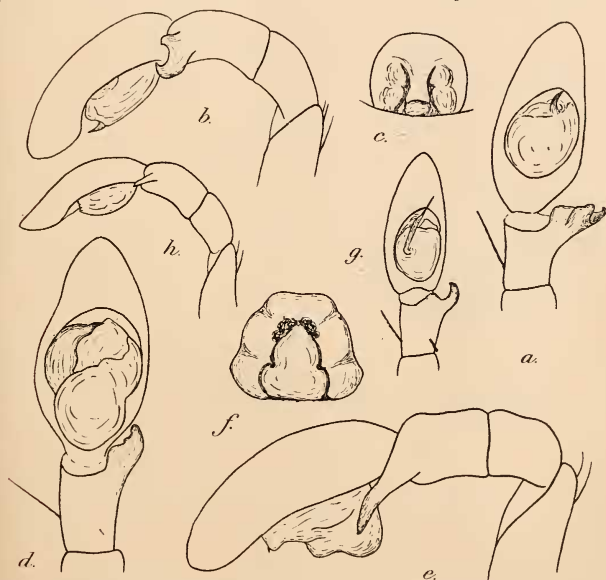


Fig. 2. — Organes copulateurs des *Cebrennus* du second groupe × 11. *a, b, c* : *Cebrennus Kochi* (O. P. Cambr.) ; *d, e, f* : *Cebrennus tunetanus* E. S. ; *g, h* : *Cebrennus cultrifer* sp. nov.

tinue par un style capillaire, dessinant, du côté externe, une large boucle, en dehors du tarse. Chez la femelle, l'épigyne est en grande fossette, ouverte en arrière, occupée par une plaque convexe, plus large que longue, et diversement modelée.

Dans le second groupe, au contraire (fig. 2), où se placent les *Cebrennus Kochi* (O. P. Cambr.), *tunetanus* E. S, et *cultrifer*, sp. nov. (1) ; l'apophyse tibiale est épaisse, courte, obliquement

(1) Voir plus loin la description de cette espèce.

dirigée de haut en bas, ou perpendiculaire, et fortement arquée en dedans. Le style est également court et épais, lamelleux à la base, brusquement terminé en pointe aiguë. L'épigyne, au moins pour les espèces dont les femelles nous sont connues, est en simple plaque allongée, que limite de chaque côté une bande chitineuse arquée et noirâtre.



Fig. 3. — Organes copulateurs du *Cebrennus Powelli* sp. nov. *a* tibia et tarse de la patte-mâchoire vus en dessous × 11 ; *b*, patte-mâchoire, face externe × 11 ; *c*, partie supérieure du bulbe × 29 ; *d*, épigyne × 11.

Par cet arrangement, les affinités des espèces se précisent et ce n'est plus, à l'intérieur d'un même groupe, que par le degré plus ou moins grand de différenciation où chacune d'elles est arrivée qu'on peut en faire la distinction.

Ces deux groupes ne sont pas isolés géographiquement. Ils sont représentés, l'un et l'autre, par une forme orientale : le *C. æthiopicus*, de Massoua, de Keiren, de Djibouti, et le *C. Kochi* de Palestine. Dans le sud Tunisien on trouve le *C. tunetanus*, pris aussi à el Kef, et dans le sud Algérien, à Biskra, à Bou Saada, le *C. Wagæ*. Enfin, dans le sud Oranais le premier groupe a pour représentant le *C. castaneitarsis*, et le second, le *C. cultrifer* d'el Keïder, au voisinage des grands chotts. Si ces deux groupes ont accompli indépendamment leur évolution, ils ont donc colonisé les mêmes régions.

Les *Cebrennus* existent aussi plus à l'ouest. Dans la collection E. Simon, j'ai trouvé une femelle incomplètement déve-

loppée, provenant de Mogador, et mon collègue L. Berland m'a communiqué un mâle immature, rapporté du Maroc par M. Benoist. Je ne puis rien dire de ces deux jeunes individus, dépourvus d'organes sexuels externes et qu'on ne saurait, pour cette raison, classer avec certitude. Mais la trouvaille de M. H. Powell vient heureusement, de ce côté, compléter nos connaissances. Les deux femelles et le mâle capturés par lui à Beni Amar sont parfaitement adultes et permettent de rechercher les affinités de l'espèce qu'ils représentent.

Or celles-ci sont remarquables. L'apophyse tibiale du mâle, (fig. 3) par sa forme grêle, par ses dimensions, par sa direction, est telle que nous la trouvons chez les *Cebrennus* les mieux caractérisés du premier groupe, chez le *C. Wagæ*, par exemple. Le style, par contre, est court et épais à la base, brusquement coudé du côté externe, à angle aigu et terminé rapidement en pointe droite. Il apparaît donc bien plus voisin de celui que possèdent les espèces du second groupe, de celui du *C. tunetanus* en particulier. Cependant, à y regarder de près, on constate que la pointe antérieure si caractéristique de cet organe chez les espèces du premier groupe, résulte uniquement d'un repli brusque du canal séminifère, analogue à la courbure que nous trouvons, à la même place, chez le *C. Powelli*. La partie rétrécie du style de ce dernier rappelle aussi, par sa forme et par sa direction, la base du long style dont est pourvu le bulbe d'un *C. æthiopicus*, *castaneitarsis* ou *Wagæ*. Quant à l'épigyne, bien que nettement caractérisé par la concavité de sa partie postérieure, il est du même type que celui du *C. tunetanus*, dont il possède aussi les bandes chitineuses latérales et leurs épaisissements antérieurs. Mais sa forme est plus large, il est plus étalé sur la face ventrale, et surtout il est divisé en trois lobes inégaux, comme celui du *C. castaneitarsis* et du *C. Wagæ* ; et l'on peut voir, dans la légère dépression que portent les lobes latéraux de ces deux espèces, la première ébauche ou le rappel de la profonde concavité qu'acquièrent ces mêmes parties chez le *C. Powelli*.

C'est pourquoi le *C. Powelli* se présente vraiment, du point de vue qui nous occupe, comme une forme intermédiaire entre les deux groupes de *Cebrennus* que nous avons précédemment définis, et permet de comprendre par quelle voie le type de structure, propre à chacun d'eux, a pu se réaliser.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE *CEBRENNUS*

1. — ♂ : Style long, filiforme, faisant saillie en dehors du tarse qu'il contourne du côté externe. ♀ (1) : Epigyne en fossette ouverte en arrière, remplie par une plaque convexe, plus large que longue, pourvue de chaque côté d'un gros tubercule déprimé au centre **2**

— ♂ : Style court, membraneux à la base, brusquement terminé en pointe au sommet et ne faisant pas saillie en dehors du tarse. ♀ (2) : Epigyne sans fossette apparente. . . **4**

2. — Yeux postérieurs en ligne très fortement récurvée (une droite tangente au bord postérieur des médians passe en avant des latéraux). ♂ : Apophyse tibiale de même longueur que l'article . . . . *castaneitarsis* E. S.

— Yeux postérieurs en ligne moins récurvée (une droite tangente au bord postérieur des médians passe en avant des latéraux). ♂ : Apophyse tibiale plus longue que l'article **3**

3. — De chaque côté, une épine apicale aux métatarses des trois premières paires de pattes . . . *æthiopicus* E. S.

— Pas d'épines apicales aux métatarses des trois premières paires de pattes . . . . *Wagæ* E. S.

4. — ♀ : Yeux médians antérieurs à peine plus gros que les latéraux et séparés par un intervalle un peu plus grand que leur diamètre ; partie postérieure de l'épigyne formée par une plaque médiane concave, deux fois plus large que longue, flanquée de chaque côté d'une fossette ovale. ♂ : Apophyse tibiale grêle, presque deux fois plus longue que l'article.

Powelli sp. nov.

— Yeux médians antérieurs deux fois plus gros que les latéraux et séparés par un intervalle plus petit que leur diamètre. ♂ : Apophyse tibiale épaisse et, au maximum, aussi longue que l'article **5**

5. — Yeux postérieurs en ligne très fortement récurvée (une droite tangente au bord postérieur des médians passe en avant des latéraux). ♂ : Apophyse tibiale perpendiculaire et divisée en deux branches superposées. ♀ : Epigyne marqué longitudinalement de deux étroites bandes chitineuses, courbes, à con-

(1) La femelle du *C. æthiopicus* est inconnue.
(2) La femelle du *C. cultrifer* est inconnue.

vexité interne, limitant une plaque médiane convexe, deux fois plus longue que large, et terminée en arrière par un bouton ovale aplati . . . . *Kochi* (O. P. Camb).

— Yeux postérieurs en ligne moins récurvée (une droite tangente au bord postérieur des médians est tangente au bord antérieur des latéraux). ♂ : Apophyse tibiale indivise. 6

6. — ♂ Apophyse tibiale aussi longue que l'article ; bulbe extrêmement et irrégulièrement convexe ; style brusquement atténué en pointe très courte. ♀ : Plaque médiane de l'épigyne triangulaire, aussi large que longue, limitée de chaque côté par une étroite bande chitineuse, échancrée au milieu et à convexité externe . . . . *tunetanus* E. S.

— ♂ : Apophyse tibiale au moins deux fois plus courte que l'article ; bulbe modérément et régulièrement convexe ; style graduellement atténué en pointe longuement aiguë. ♀ inconnue. . . . . **cultrifer** sp. nov.

DESCRIPTION DES ESPÈCES NOUVELLES

Cebrennus Powelli sp. nov.
(Fig. 3).

Type de l'espèce : 2 ♀ et 1 ♂ de Beni Amar, versant sud du Zergoun entre Modagor et Marrakech (Maroc).

♀ : *Longueur* : 15 mm. — *Coloration* : céphalothorax, sternum, appendices fauves, avec l'extrémité des tarses noirâtre ; chélicères rougeâtres à crochet noir ; abdomen fauve, moucheté de brun ; ventre fauve concolore ; filières noirâtres. — *Céphalothorax*, très convexe, à strie thoracique courte et reculée. — *Yeux* antérieurs en ligne droite, les médians à peine plus gros, équidistants et séparés par un intervalle un peu plus grand que leur diamètre ; yeux postérieurs en ligne fortement récurvée (une droite tangente au bord postérieur des médians passe en avant des latéraux), intervalle des médians plus large que deux fois leur diamètre, intervalle des médians aux latéraux plus large que la paire médiane ; quadrilatère des yeux médians des deux lignes aussi long que large. — *Chélicères* armées, à la marge supérieure, de deux dents, l'antérieure plus forte ; à la marge inférieure, d'une série de trois dents inégales, la médiane plus forte, et commençant et finissant par une dent granuli-

forme. — *Patte-mâchoire* avec le fémur armé en dessus de deux courtes épines apicales. — *Pattes ambulatoires* : II > IV > I > III ; II = 26 mm. de longueur ; pas d'épines apicales aux métatarses des trois premières paires. — *Epigyne* plus large que long, arrondi et convexe en avant, brusquement concave dans sa partie postérieure et coupé carrément en arrière ; la partie concave, rouge testacé, formée d'une plaque médiane deux fois plus large que longue, flanquée de chaque côté d'une fossette ovale, séparée chacune de la plaque médiane par une étroite bande chitineuse noirâtre épaissie en avant.

♂ *Céphalothorax* plus large. — *Yeux* antérieurs plus gros et plus rapprochés : séparés par un intervalle plus petit que leur diamètre. — *Patte-mâchoire* : fémur armé en dessus d'une rangée transverse de trois courtes épines apicales ; patella et tibia égaux, ce dernier prolongé à l'angle externe par une longue apophyse, dirigée en avant, parallèlement au tarse, grêle, presque deux fois plus longue que l'article, comprimée au sommet en une petite crête dorsale noirâtre ; tarse deux fois plus long que large, densément scopulé en dessus dans sa portion terminale. — *Bulbe* convexe, lisse, largement dépassé par la pointe tarsale et émettant à sa partie antérieure un style noir, d'abord épais, lamelleux et dirigé en avant, puis brusquement coudé à angle aigu du côté externe, et retréci en pointe courte ne faisant pas saillie en dehors du tarse.

Observations. — Cette espèce a été capturée, par M. H. POWELL, la nuit, sur un buisson, alors qu'elle dévorait des chenilles du *Crocallis Boisduvalaria*. Le ♂ est adulte au mois de novembre. Je ne reviendrai pas sur les affinités du *Cebrennus Powelli*, qui ont été exposées plus haut, en détail.

Cebrennus cultrifer sp. nov.

Type de l'espèce : 1 ♂, échantillon unique, pris par M. Eug. SIMON, à el Kheïder, dans la partie du sud Oranais voisine de la région des Choots.

♂ *Longueur* : 10 mm. — *Coloration* : entièrement fauve, avec l'abdomen légèrement rembruni et l'extrémité des tarses noire. — *Yeux* antérieurs en ligne droite, les médians au moins deux fois plus gros que les latéraux, séparés entre eux et de ces

derniers par un intervalle égal à peine à leur rayon ; yeux postérieurs égaux aux latéraux antérieurs et égaux entre eux, en ligne récurvée (une droite tangente au bord postérieur des médians est tangente au bord antérieur des latéraux), intervalle des médians égal à deux fois leur diamètre, et intervalle de ceux-ci aux latéraux égal à deux fois et demie leur diamètre ; quadrilatère des yeux médians des deux lignes à peine moins long que large. — *Chélicères* armées, à la marge supérieure, de deux dents, l'antérieure plus forte ; à la marge inférieure, de trois fortes dents, les deux premières insérées sur une base commune. — *Lames maxillaires* atténuées de la base à l'extrémité (1) et à troncature très oblique. — *Pattes ambulatoires* : II > IV > I > III ; II = 24 mm. de longueur ; pas d'épines apicales aux métatarses des trois premières paires ; face postérieure des hanches de la quatrième paire pourvue d'un épaississement chitineux fauve rougeâtre.— *Patte-mâchoire* : fémur armé en dessus d'une rangée transverse de deux ou trois courtes épines apicales, et d'une épine semblable un peu en retrait; tibia, sensiblement plus long que la patella, armé à sa base d'un crin spiniforme interne et prolongé à l'angle externe par une apophyse grêle, noirâtre au sommet, plus courte que la hauteur de l'article, obliquement dirigée de bas en haut et incurvée en dedans ; tarse plus de deux fois plus long que large, aplati et densément scopulé dans sa moitié terminale. — *Bulbe* très convexe, lisse, largement dépassé par la pointe tarsale et émettant vers le milieu de son bord interne, un style droit, obliquement dirigé de dedans en dehors, aussi long que le bulbe, épais et lamelleux à la base, brusquement atténué en pointe fine à son tiers terminal.

Observations. — Cette espèce est assez voisine du *Cebrennus tunetanus* E. S., dont elle se distingue, non seulement par sa taille plus petite, mais surtout, par la structure du bulbe. Ses lames maxillaires atténuées et obliquement tronquées, les indurations de la face postérieure des hanches chez le ♂ sont des caractères exceptionnels qui séparent le *Cebrennus cultrifer* des autres espèces du genre.

(1) Ce caractère exceptionnel dans le g. *Cebrennus* mériterait d'être confirmé par l'examen de plusieurs individus.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

1872. O.-P. CAMBRIDGE. — General list of Spider of Palestine and Syrie (*Proc. Zool. Soc London*, p. 312).
1874. E. SIMON. — Revision des espèces européennes de la famille des *Sparassidæ* (*Ann. Soc. ent. France*, p. 263).
1880. E. SIMON.— Revision de la famille des *Sparassidæ* (*Act. Soc. Linn. Bordeaux*, p. 111).
1897. E. SIMON. — Histoire naturelle des Araignées (II, p. 48).